

ANNEXE No 3

charges était correct. Une remarque a été faite par lui-même que: "Vous savez que ce n'est pas nous qui faisons le cahier des charges" naturellement l'ingénieur divisionnaire est supérieur à l'ingénieur local. L'ingénieur divisionnaire en ce cas-ci occupait le même campement que l'ingénieur local, et quand M. Matthews m'a dit: "Ce n'est pas nous qui faisons le cahier des charges", en se servant du pronom personnel "nous" au lieu du pronom "moi", j'ai naturellement conclu qu'il s'agissait de ceux qui ont l'autorité au-dessus de lui, et mes observations ont été faites pour ce motif.

Q. Vous supposez qu'il a voulu dire la personne qui était immédiatement son supérieur?—R. Immédiatement supérieur à l'ingénieur divisionnaire, cela serait naturellement l'ingénieur de district.

Q. C'est ce que vous avez inféré de là?—R. C'est ce que j'ai inféré de ce que m'a dit M. Matthews.

Q. Ce qu'il a probablement voulu dire c'est que les ingénieurs locaux ne faisaient pas le cahier des charges?—R. Ce n'est pas ainsi qu'il s'est expliqué. Au contraire, il a dit: "Ce n'est pas nous qui faisons le cahier des charges". C'est ce que j'ai compris à la chose. Si ni lui ni l'ingénieur local ne faisait le cahier des charges, il s'en suivait que c'était celui qui avait l'autorité immédiatement supérieure qui le faisait.

Q. Il voulait probablement dire que ce ne sont pas les ingénieurs divisionnaires qui font le cahier des charges?—R. C'est probablement ce qu'il voulait dire; il peut avoir voulu le dire.

Q. Cela s'accorderait très bien avec l'idée que ce sont les ingénieurs locaux qui font le cahier des charges, et non l'ingénieur divisionnaire?—R. Non; je ne puis pas être de votre opinion, parce qu'il était lui-même ingénieur divisionnaire; s'il avait fait le cahier des charges, il aurait dit: "Voici mon cahier des charges".

Par M. Macdonald:

Q. Peu importe ce que M. Matthews a voulu dire, M. Woods a pensé qu'il voulait dire une chose qu'il a plus tard découvert n'avoir pas été dans son esprit.

Par M. Smith:

Q. Il y a évidemment eu un malentendu quant au sens?—R. Evidemment il y a eu un malentendu soit de ma part soit de la part de M. Matthews.

Q. Avez-vous eu l'occasion de mettre la chose au clair?—R. Plus tard nous l'avons mise au clair.

Q. Quand était-ce?—R. Je ne puis pas vous dire la date au juste, mais c'était à l'époque où M. Lumsden, et la commission et les sous-ingénieurs de district ont fait la visite des travaux.

Q. A La-Tuque?—R. A La-Tuque ou près de La-Tuque.

Q. Cela serait le 25 octobre?—R. Probablement.

Q. A cette occasion?—R. A cette occasion, je crois qu'il y avait trois hommes qui avaient occupé la position de sous-ingénieurs, à cette époque-là, ou antérieurement à cette époque-là, M. Grant, M. Hewston, et, je crois, M. Hervey.

Par M. Macdonald:

Q. M. Hervey avait été sous-ingénieur de district?—R. Oui, M. Hervey avait été sous-ingénieur de district, et sur leur assertion qu'ils n'avaient pas donné de ces instructions, j'ai dit que ce ne pouvait être que justice en toute franchise pour eux que de relever cette partie de la lettre.

Q. Les deux déclarations que je vous ai lues vous les avez retirées alors?—R. De cette manière-là.